RENTREE 2024-2025

SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL
DE MAIZIERES-LES-VIC
MAIRIE D'OMMERAY
57810 OMMERAY

En vertu des réglementations en vigueur, l'inscription des élèves dans les écoles du RPI de Maizières-les-Vic se fait à l'entrée du cycle 1 et du cycle 2 sans report automatique entre ceux-ci.

Cycle 1 : **petite**, moyenne et grande section de maternelle
Cycle 2 : **CP** / CE1 / CE2 / CM1 / CM2.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie de votre domicile ou dans les écoles du RPI.

Cette année les dossiers complets sont à retourner au bureau du syndicat scolaire après prise de rendez-vous au 03 87 86 69 27 ou par mail, s.scolaire.ommeray@orange.fr :

Syndicat Scolaire Intercommunal de Maizières-les-Vic
Mairie d'Ommeray
1 rue principale
57810 OMMERAY

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Copie du livret de famille (feuilles parents + enfant concerné par l'inscription) ou copie d'acte de naissance
- Copie de la carte d'identité d'un des parents
- Justificatif de domicile (facture EDF, …) de moins de 3 mois
- **Certificat médical** attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (pas de carnet de santé)
- Certificat de radiation (si enfant scolarisé dans une autre école précédemment)
- Le certificat d'inscription complété
- La fiche de renseignements complétée

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 14 MAI 2024

Le Président,
HENRY Sébastien

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE